

Un juge américain autorise l'extorsion 'high tech'...

Microsoft a placé dans plusieurs versions de Windows un module Windows Messenger Service – à ne pas confondre avec la messagerie du même nom ? qui permet à un administrateur d'afficher un message d'alerte dans un pop-up sur le poste de l'utilisateur.

Or, il se trouve que cette fonctionnalité est exploitée par certaines sociétés pour détourner les programmes de blocage des inserts publicitaires, et afficher des pop-ups non sollicités sur le poste de l'internaute. Une intrusion appelée '**extorsion high-tech**'. **Une première condamnation pour D-Squared** Grand amateur de Windows Messenger Service aux Etats-Unis, la société D-Squared diffuse par ce biais un pop-up publicitaire qui vante sa solution logicielle de blocage des pop-ups ! Et avec une certaine lourdeur, puisque le message s'affiche toutes les 10 minutes chez l'internaute qui en est victime. Poursuivi par la FTC (*Federal Trade Commission*, l'organisme de régulation des échanges commerciaux) pour les '*blessures substantielles*', pertes de données, ordinateurs crashés, ennui, harcèlement et frustration, D-Squared a été condamné une première fois, mais a fait appel. **Le juge ne comprend pas?** Et voici qu'au second passage devant une juridiction fédérale, le juge de District Andre Davis déclare que la première injonction ne dispose pas d'une évidence suffisante, et annule temporairement le premier jugement. « *Il n'est pas clair pour moi qu'il y ait un risque substantiel pour le consommateur* » a-t-il déclaré. « *L'affaire a certainement l'odeur de l'extorsion, comme l'indique la première procédure? Mais ça ne ressemble certainement pas à de l'extorsion pour moi* ». L'affaire est renvoyée au 8 mars prochain. Mais il est à craindre que le juge, dont on se demande s'il utilise parfois Internet, infirme définitivement la première condamnation: il aura alors ouvert une porte béante et légale à des pratiques que tout assimile à du spam?